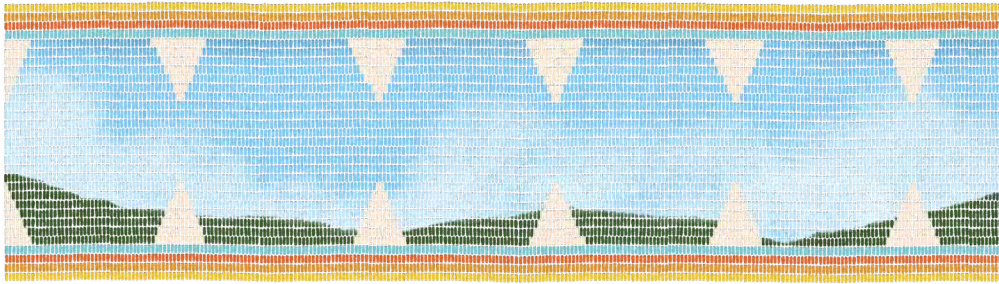


SYNTHÈSE



La Première Nation atikamekw de Manawan est une communauté autochtone située à plus de 250 kilomètres de Montréal, métropole de la province de Québec au Canada. Le Conseil des Atikamekw de Manawan (CDAM), qui gère l'ensemble des services sur le territoire qui lui est dévolu selon la Loi sur les Indiens, fonctionne à partir des ressources financières qui lui sont octroyées par le gouvernement fédéral pour offrir des services à la communauté, comme le logement et les infrastructures. La presque totalité des logements dans la communauté sont de type logements sociaux construits par le CDAM.

Le territoire de la réserve, au sens de la Loi sur les Indiens, a une superficie de 7,83 km², ce qui représente une infime portion du territoire traditionnel, le Nitaskinan, dont la superficie estimée est de 19 716 km². Il a une importance cruciale pour les pratiques traditionnelles, ainsi que pour préserver l'identité et la culture atikamekw. La communauté est accessible par une seule route de gravier qui la relie à la municipalité la plus proche, à une distance de 80 km. La route est utilisée par l'industrie forestière et est considérée comme peu sécuritaire. Cette unique voie d'accès contribue à l'isolement de Manawan et pose plusieurs problèmes d'ordre économiques, d'accès aux services de santé et en matière d'autonomie alimentaire.

Selon les résultats de cette recherche, Amnesty internationale considère que le droit à un logement convenable à Manawan n'est ni respecté ni mis en œuvre. Les histoires de vie des personnes qui habitent à Manawan montrent que les standards de logement convenable ne sont pas atteints et qu'outre la violation du droit à un logement convenable, les droits à l'éducation, à la santé, à la vie privée, à la sécurité et à la vie ne sont ni respectés ni mis en œuvre. Cet état de fait perpétue le cycle de violence à l'égard des femmes, des filles, des enfants et des personnes âgées et contribue à maintenir une grande partie de la communauté dans la pauvreté, faute de logements et d'infrastructures de qualité, fiables et sécuritaires. Bien des personnes sont aussi poussées vers l'itinérance.

Notre recherche démontre que de nombreuses familles de Manawan vivent dans des logements insalubres, en raison notamment de la présence de moisissure et faute de réparations adéquates. Des logements surpeuplés sont propices à la propagation de maladies et laissent peu de place à l'intimité, ou à des espaces propices aux travaux scolaires et peuvent également mener à des violences envers les femmes, les enfants et les âgé·e·s.

Le surpeuplement et la vétusté de certains logements à Manawan sont le résultat d'un manque flagrant de logements disponibles dans la communauté. Le Conseil des Atikamekw de Manawan (CDAM), qui reçoit les fonds et gère le parc immobilier, a tenté sans succès depuis plusieurs années d'obtenir plus de fonds pour la construction, la rénovation et l'adaptation des logements pour les personnes vivant en situation de handicap.

La situation du logement à Manawan n'est pas unique et est représentative de bien d'autres communautés autochtones au Canada. Encore en 2025, des Autochtones, dans et hors les réserves, vivent dans des conditions inacceptables de logement dans tout le Canada. Dans le rapport le plus récent de la SCHL, il est indiqué que « les ménages autochtones sont plus de deux fois susceptibles de vivre dans un logement de qualité non convenable » et que ces données pourraient être sous-estimées compte tenu de la méfiance historique des Autochtones envers des institutions gouvernementales coloniales. En 2021, 43,9 % d'entre eux vivaient dans un logement non conforme à au moins une des trois normes définissant le logement convenable du Canada en matière de qualité, de taille ou d'abordabilité.

Selon les Nations Unies, le surpeuplement reste un problème majeur dans bon nombre de communautés autochtones. Dans les réserves, près de la moitié des ménages vivent dans un logement non conforme en termes de qualité, mais aussi de taille. De plus, de nombreuses réserves autochtones à travers le pays n'ont toujours pas accès à de l'eau potable, l'alimentation électrique est instable et l'accès à Internet reste difficile.

En raison du manque de logements, de nombreuses personnes, en particulier celles vivant dans la pauvreté, sont contraintes d'habiter des logements inadéquats, inhabitables et souvent dangereux pour leur santé et leur bien-être. Le manque de logements conduit aussi bien souvent à l'itinérance et constitue à la fois un facteur clé et une manifestation des inégalités et de la discrimination.

La question de l'itinérance est centrale à Manawan et dans bien des communautés autochtones au Canada. Mais l'ampleur de la situation est inédite si on s'appuie sur la définition élaborée par Jesse Thistle, qui souligne que les politiques colonialistes forcent les Autochtones à vivre sur des territoires grands comme leur main et causent non seulement une itinérance cachée mais faute de choix, forcent des familles à vivre dans des logements surpeuplés ou insalubres. Dans son ensemble, la situation dans les réserves est intenable et bien pire que l'on pense. Malgré le manque de données, les conseils de bande savent qu'il y a de l'itinérance cachée sur le territoire dont ils assurent la gestion. Ainsi, si on ajoute le manque de logements et l'insalubrité omniprésente, on constate que la situation de l'itinérance est catastrophique et qu'il faut y remédier de toute urgence et de façon efficace.

Les différents Conseils à Manawan qui se sont succédé au fil des 20 dernières années ont tenté, sans résultat, d'alerter la population canadienne et les élu·e·s au sujet de la crise du logement qui sévit à Manawan. Cette indifférence de longue date soulève la question du racisme systémique par rapport au logement, comme dans d'autres enjeux sociaux tels que la stérilisation forcée de femmes autochtones, ou encore le sous-financement chronique de l'éducation des jeunes des communautés autochtones qui ont dû se tourner vers le Tribunal des droits de la personne pour obtenir gain de cause.

Le rapport de la vérificatrice générale du Canada publié en 2024 est accablant sur le manque criant de financement pour le logement dans les communautés autochtones. Selon la vérificatrice générale du Canada, le financement octroyé par les deux bailleurs principaux, Services aux Autochtones Canada (SAC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL), est insuffisant depuis au moins les 20 dernières années. Au rythme actuel, il sera impossible pour SAC et la SCHL de remplir l'engagement du gouvernement fédéral de combler les besoins des Premières Nations en logements d'ici 2030 et de s'assurer que les Autochtones vivront dans des logements sans moisissure.



Rue de
Manawan

Amnistie internationale estime que le racisme systémique à l'égard des Peuples autochtones au Québec et au Canada, les répercussions persistantes des politiques coloniales et le sous-financement historique des réserves sont des facteurs clés qui contribuent à la crise du logement à Manawan. La situation requiert que l'on prenne des mesures immédiates et significatives pour que les Premières Nations vivent dans la dignité, cessent d'être marginalisées et discriminées, et se développent conformément à leurs priorités et leurs objectifs. Puisque le gouvernement fédéral reconnaît le racisme systémique vécu par les Autochtones et ses conséquences sur leur vie quotidienne, il doit mettre en œuvre un plan pour répondre adéquatement à tous leurs besoins fondamentaux en matière de logement et d'infrastructures afin que tous et toutes vivent dans la dignité. Les provinces, notamment le Québec, doivent reconnaître l'existence de racisme systémique envers les Autochtones et travailler main dans la main avec les communautés sans se buter aux compétences de juridiction.

Les gouvernements doivent, en partenariat étroit avec les conseils de bande, investir massivement, rapidement, de façon prévisible et sur plusieurs années, pour rattraper les retards et maintenir le rythme de construction tout en s'assurant que les outils d'évaluation des coûts de construction ne comportent aucun biais. Les programmes spécifiques destinés à l'adaptation des logements destinés aux personnes en situation de handicap doivent être suffisamment financés pour répondre à tous leurs besoins. Les gouvernements doivent intégrer une vision autochtone de la question de l'itinérance afin d'offrir des programmes de financement adaptés à cette réalité.